Municipalité de
Saint-Joseph-de-Kamouraska

Copie de résolution de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 01 décembre 2025 à 20 h à la salle multifonctionnelle, située au 130 route de l'église à Saint-Joseph-de-Kamouraska.

Sont présents : Madame Nancy St-Pierre, mairesse
Monsieur Michel Bélanger, Siège #1
Monsieur Pierre-Yves l'Hérault Siège #2
Madame Catherine Gagnon, Siège #3
Monsieur Claude Ouellet, Siège #4
Madame Manon Guérette, Siège #5
Monsieur Renaud Ouellet, Siège #6

Est absent :

Formant quorum sous la présidence de madame Nancy St-Pierre, mairesse. Monsieur René Dufour, directeur général assiste à cette séance ainsi que Madame Nancy Boudreault adjointe administrative.

RÉSOLUTION NO 11-12-2025 - RÉSOLUTION – REMERCIEMENTS POUR LE COULOIR DE L'HORREUR 2025

ATTENDU QUE le 31 octobre 2025, l'église de Saint-Joseph-de-Kamouraska s'est transformée en *Couloir de l'horreur*, au grand plaisir des jeunes et des familles du village ;

ATTENDU QUE la préparation de cette activité a demandé beaucoup d'imagination, de temps et d'implication de la part de bénévoles passionnés ;

ATTENDU QUE l'événement a connu un immense succès et a contribué à créer une soirée d'Halloween mémorable pour toute la communauté ;

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE le Conseil municipal remercie chaleureusement **Madame Nathalie Ratthé et toute son équipe** pour leur travail exceptionnel, leur créativité et leur dévouement ;

QUE la Municipalité souhaite souligner l'impact positif de cette activité qui fait rayonner notre milieu et renforce l'esprit communautaire qui nous est cher.

Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la municipalité de Saint-Joseph-de-Kamouraska, ce 3e jour du mois décembre 2025.

Nancy St-Pierre

Nancy St-Pierre, mairesse

René Dufour

René Dufour, directeur général et greffier-trésorier,